

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire 9 août 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 9 août 2021 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent, Roger Bourbonnais, formant quorum sous la présidence du Maire Jean-Yves Poirier.

Conseiller(s) absent(s): Pascal Pilon

Autre(s) personne(s) présente(s) : Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière et Julie Paradis, directrice générale adjointe, responsable du greffe et des communications.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Jean-Yves Poirier, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2021-08-145

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 9 août 2021.

Il est proposé par le conseiller le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 août 2021 tel que rédigé, soit :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2. **ADOPTION DU L'ORDRE DU JOUR**

3. **GREFFE**

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021

3.2 Dépôt de la correspondance

4. **RESSOURCES HUMAINES**

4.1 Aucun

5. **FINANCES**

5.1 Approbation des listes de déboursés et des transferts budgétaires - J
2021

6. **SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

6.1 Octroi de contrat et Autorisation de paiement – Croix-Rouge canadienne

7. SERVICES URBAINS

7.1 Correction – Résolution 2020-11-228 – Hydro-Québec – demande d'alimentation

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

8.1 Demande d'une résolution d'appui à la CPTAQ pour le lot no 3 764 897 (terrain de camping de Saint-Polycarpe)

8.2 Autorisation de signature - Mandat et convention d'honoraires - Demande d'exclusion du lot 3 765 278 du cadastre du Québec

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9.1 Autorisation de signature – Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure

9.2 Demande d'aide financière - Le comité bénévoles des repas partagés -

9.3 Autorisation de signature - Bibliothèque et archives nationaux du Québec

10. RÈGLEMENTS

10.1 Aucun

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1 Aucun

12. PAROLE AUX CONSEILLERS

13. PAROLE AU MAIRE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. GREFFE

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021

2021-08-146

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
7 juillet 2021	Ministre des affaires municipales et de l'habitation	Programme TECQ 2019-2023 – Augmentation de l'enveloppe	Andrée Laforest, ministre
19 juillet 2021	Ministre des Transports du Québec	Aide financière – Programme d'aide aux passages à niveau municipaux (PAPNM) – 110 000 \$	François Bonnardel, ministre
16 juillet 2021	VIA Rail Canada Inc.	Demande d'arrêt du sifflement à Saint-Polycarpe / Refus	Nicolas Panetta, Directeur spécialiste

5. FINANCES**5.1 APPROBATION DES LISTES DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - JUILLET 2021**

2021-08-147 CONSIDÉRANT les listes des comptes payés et à payer et la liste numéro 2021-08 des transferts budgétaires du mois de juillet 2021 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller le conseiller François Perreault,

ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des comptes payés et à payer et la liste numéro 2021-08 des transferts budgétaires du mois de juillet 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les paiements des comptes inscrits totalisant un montant de 402 059,75 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	251 411,87 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	67 324,96 \$
Salaires nets	83 322,92 \$
TOTAL	402 059,75 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

6.1 **OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – CROIX-ROUGE CANADIENNE**

2021-08-148 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé avec la Croix-Rouge canadienne une lettre d'entente de services aux sinistrés d'une durée de trois ans qui prendra fin en novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Croix-Rouge offre du soutien aux personnes aux sinistrés lorsque nécessaire et travaille conjointement avec le Service de sécurité incendie de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer une nouvelle entente entre les deux parties;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité paie chaque année un montant établi en fonction de sa population afin de bénéficier des services de la Croix-Rouge;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE SIGNER l'entente pour l'organisation des services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne;

D'AUTORISER le maire, Jean-Yves Poirier et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Anne-Marie Duval, à signer l'Entente de services aux sinistrés, pour une période de trois ans à compter de la signature, avec la Croix-Rouge canadienne, division du Québec.

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Anne-Marie Duval, à payer annuellement les sommes dus en vertu de cette entente à même le poste budgétaire 02-220-10-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. **SERVICES URBAINS**

7.1 **CORRECTION – RÉOLUTION 2020-11-228 – HYDRO-QUÉBEC – DEMANDE D'ALIMENTATION**

2021-08-149 CONSIDÉRANT la résolution 2020-11-228 faisant état de modifications à apporter au réseau électrique à la hauteur du 887, chemin Élie-Auclair;

CONSIDÉRANT la demande d'alimentation reçue d'Hydro-Québec en date du 12 juillet;

CONSIDÉRANT QUE le montant final fixé par Hydro-Québec est de 17 637,17 \$, taxes incluses;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à verser à Hydro-Québec la somme de 17 637,17 \$, incluant les taxes applicables, à même le fonds général dans le compte 23-032-04-721;

D'AUTORISER le responsable des travaux publics, Marc Sauvé, à signer la demande d'évaluation d'Hydro-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

8.1 DEMANDE D'UNE RÉOLUTION D'APPUI À LA CPTAQ POUR LE LOT 3 764 897 DU CADASTRE DU QUÉBEC (TERRAIN DE CAMPING DE SAINT-POLYCARPE)

2021-08-150 CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la demande à être présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec («CPTAQ») par l'entreprise Camping Saint-Polycarpe pour obtenir l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 3 764 897 du cadastre du Québec, totalisant une superficie de 31 000 m², sur le territoire de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE la demande faite par l'entreprise Camping Saint-Polycarpe auprès de la CPTAQ répond aux usages du *Règlement de zonage 113-2012*;

CONSIDÉRANT QUE l'article 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) prévoit qu'une personne qui désire poser un acte pour lequel une autorisation ou un permis est requis à l'égard d'un lot situé dans une zone agricole doit en faire la demande à la Municipalité locale sur le territoire de laquelle est situé le lot;

CONSIDÉRANT QU' il n'y avait aucun espace approprié de disponible sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe situé à l'extérieur de la zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE le tout devra respecter les règlements municipaux en vigueur;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'APPUYER la demande de Camping Saint-Polycarpe. auprès de la CPTAQ pour des fins autres que l'agriculture pour le lot 3 764 897 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.2 AUTORISATION DE SIGNATURE - MANDAT ET CONVENTION D'HONORAIRES - DEMANDE D'EXCLUSION DU LOT 3 765 278 DU CADASTRE DU QUÉBEC

2021-08-151 CONSIDÉRANT la résolution 2021-03-049;

CONSIDÉRANT QUE le ou vers le 9 février 2021, le propriétaire de l'entreprise Les entreprises Sud-Ouest, Monsieur St-Maurice, a déposé une demande d'autorisation à la Commission de protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant le lot 3 765 278 du cadastre du Québec pour une utilisation autre qu'agricole;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot est la compagnie 3087-5231 Québec Inc;

CONSIDÉRANT QUE selon la CPTAQ la demande de Monsieur St-Maurice s'apparente à une demande d'exclusion et qu'une telle demande doit être présentée devant la Commission;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur St-Maurice deviendra alors propriétaire d'une portion du lot 3 765 278 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire appuyer la

demande d'exclusion pour ledit lot;

CONSIDÉRANT QUE Me Jean-Claude Beauchamp sera mandaté pour préparer et présenter la demande d'exclusion à la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur St-Maurice assumera la totalité des honoraires et des frais de Me Beauchamp;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ENTAMER les démarches pour demander l'exclusion du lot 3 765 278 du cadastre du Québec à la CPTAQ, pour une utilisation autre qu'agricole;

DE MANDATER en ce sens, Me Jean-Claude Beauchamp pour préparer la demande d'exclusion et de la présenter à la CPTAQ, et ce, aux frais de Monsieur St-Maurice;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Anne-Marie Duval, à signer le document intitulé Mandat et convention d'honoraires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE

2021-08-152 CONSIDÉRANT l'intention de la Municipalité d'installer une nouvelle patinoire extérieure;

CONSIDÉRANT les frais importants pour l'aménagement de la surface, l'achat et l'installation des bandes et la surface amortissante de dek hockey;

CONSIDÉRANT l'appel de Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure lancé par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT la possibilité de déposer un projet d'un maximum de 300 000 \$ pour la rénovation d'infrastructures sportives dans les municipalités de moins de 10 000 habitants;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier peut atteindre 67% de la dépense jusqu'à concurrence de 100 000\$;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la responsable des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire à compléter la demande de subvention et signer tout document donnant plein effet à la présente;

D'AUTORISER la responsable des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire à présenter le projet de mise à niveau de la patinoire extérieure au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

DE CONFIRMER l'engagement de la Municipalité de St-Polycarpe à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation

continue de ce dernier, advenant que le projet présenté soit sélectionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.2 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - LE COMITÉ BÉNÉVOLES DES REPAS PARTAGÉS -**

2021-08-153

CONSIDÉRANT QUE le comité bénévoles des repas partagés a déposé une demande d'aide financière à la Municipalité dans le cadre de la reprise des activités pour couvrir les frais de location de la salle Maurice-Ravary;

CONSIDÉRANT QUE le comité bénévoles des repas partagés est un organisme à but non lucratif, que leurs projets contribuent au rayonnement de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les activités réduisent l'isolement des aînés et favorisent leur bien-être;

Il est proposé par le conseiller le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière au montant de 1 280 \$ au comité bénévoles des repas partagés pour les frais de location de la salle Maurice-Ravary;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à déboursier la somme de 1 280 \$ à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.3 **AUTORISATION DE SIGNATURE - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONAUX DU QUÉBEC**

2021-08-154

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe est un organisme public visé au paragraphe 4° de l'annexe de cette loi;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce

calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité Saint-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. **PAROLE AUX CONSEILLERS**

Monsieur Roger Bourbonnais est satisfait que le parc a été ligné et se questionne relativement à l'obligation de monter le fil d'Hydro-Québec.

Monsieur François Pilon mentionne qu'il est fier de voir les dossiers avancer et évoluer au fil du mandat.

13. **PAROLE AU MAIRE**

Monsieur le Maire souligne la fête familiale qui a eu lieu le 17 juillet dernier. Les spectacles ont amusé les petits et les grands. Il félicite les organisateurs de l'évènement.

Les projets suivent leurs cours. La subvention de l'aréna a mis en place plusieurs choses. Le projet pour le terrain Brunet est en discussion actuellement pour finaliser les aspects légaux pour s'assurer que tout soit conforme.

La Municipalité aimerait effectuer le pavage en 2021 sur le chemin Saint-Philippe ainsi que sur les deux sections du chemin Élie-Auclair où l'asphalte s'est enlevé. L'administration travaille en conséquence.

Le parc Rémi-Gauthier est toujours en cheminement. Un puits est en train d'être creusé pour les jeux d'eaux et le tout s'inscrira dans le cadre du plan directeur futur du parc. (Sentier, éclairage, jeux).

Monsieur le Maire mentionne sa participation sur les comités pour le développement durable et la préservation des milieux humides.

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Qu'arrive-t-il avec l'Agrile du Frêne? Est-ce que les citoyens affectés devront demander un permis?

- Qui est responsable de l'arbre si une branche tombe?

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2021-08-155 À 20 h 12 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ORDINAIRE du 9 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière

Le Maire

Anne-Marie Duval

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que
la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142(2)
du *Code municipal du Québec*